

Alstom : le vrai atout stratégique dont personne n'a encore parlé (et autres questions sur un rachat)



Ce mardi, à l'Assemblée nationale, la Commission des Affaires Economiques auditionnera Arnaud Montebourg, ministre de l'Economie, et Patrick Kron, président-directeur général d'Alstom afin d'évoquer l'avenir et le rachat de l'entreprise française.

Avec Eric
Denécé

Mardi 20 mai, à l'Assemblée nationale, la commission des Affaires économiques auditionnera Arnaud Montebourg, ministre de l'Economie, et Patrick Kron, président-directeur général d'Alstom afin d'évoquer l'avenir et le rachat de l'entreprise française. Il est essentiel que nos parlementaires puissent se faire leur propre avis quant à la cession d'un des fleurons de notre industrie, afin de comprendre pourquoi une société profitable et à la pointe de la technologie brade l'essentiel de ses activités à des étrangers.

En effet, il convient de rappeler que la stratégie actuelle du PDG d'ALSTOM est de vendre 70% des activités du groupe - les branches Energie et Energies renouvelables (regroupées au sein d'Alstom Power, qui représente 56 % du chiffre d'affaire), Réseaux électriques (Alstom Grid) -, soit trois des quatre secteurs d'activités actuels, pour se recentrer sur la seule activité Transport (à dominante ferroviaire).

[**Pour en savoir plus, lire aussi : "Audition de Montebourg et Kron sur le cas Alstom : ces questions que les députés feraient bien de leur poser"**](#)

Les arguments avancés par la direction d'Alstom ne justifient pas une telle décision, ni un tel abandon. Car le groupe n'est pas un canard boiteux. Si General Electric l'intéresse et veut l'intégrer dans sa stratégie de développement mondial, il y a bien une raison. Rappelons pour mémoire quelques faits que le groupe lui-même met en lumière dans ses derniers rapports annuels :

- Alstom est l'entreprise qui dispose de la plus grande expérience **nucléaire** au monde. Elle est numéro un mondial pour la fourniture de centrales clés en main, comme pour les activités de rénovation et de maintenance des centrales (services et pièces de rechange). Elle équipe environ 25 % du parc mondial et possède les capacités pour intervenir pendant tout le cycle de vie des centrales.
- Alstom Power est présent sur toutes les technologies de **production d'électricité** (charbon, gaz, fuel, nucléaire, hydroélectricité, éolien, géothermie, biomasse, solaire) et dans l'électricité « propre ». Elle est le leader mondial de la production d'énergie électrique hydraulique. Une ampoule sur quatre dans le monde est alimentée par de l'électricité produite par des équipements utilisant des technologies Alstom. Dans toutes ses activités, le Secteur Thermal Power d'Alstom occupe une position de premier

rang. Sur le marché des turbines à vapeur et à gaz (turbines à gaz et à vapeur, chaudières, systèmes de contrôle d'émissions), il compte parmi les leaders du marché mondial et a installé plus de 20 % de la flotte mondiale de turbines.

- Alstom Grid est l'un des trois leaders mondiaux du marché du **transport d'électricité**, aux côtés d'ABB et de Siemens. À eux trois, ils couvrent près de la moitié du marché. Alstom Grid possède des atouts fondamentaux – produits de haute qualité, expertise reconnue dans les solutions d'ingénierie, politique d'innovation ambitieuse – que vient compléter une implantation mondiale permettant de couvrir un large marché.

Afin d'aider les membres de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale à appréhender les enjeux de cette vente et d'obtenir des garanties quant à la préservation des nos intérêts nationaux, nous leur soumettons en conséquence huit questions essentielles auxquelles il est indispensable que Patrick Kron réponde ou obtiennent des réponses des trois repreneurs éventuels (General Electric, Siemens et Toshiba).

- 1. Quelles garanties seront apportées pour assurer que l'organe décisionnel de l'entreprise ALSTOM POWER reste localisé en France pour les 20 ans à venir ?**
- 2. Quel sera le montant du financement de la recherche « innovation nouveaux produits » sur le territoire Français dans les 5 à 10 ans à venir ?**
- 3. Quelles seront les garanties apportées pour assurer le financement de cette recherche « innovation nouveaux produits » sur le territoire français dans les 5 à 10 ans à venir ?**
- 4. Quel sera le montant du financement de la recherche « innovation améliorations produits existants » sur le territoire français dans les 10 à 20 ans à venir ?**
- 5. Quelles seront les garanties apportées pour assurer le financement de cette recherche « innovation améliorations produits existants » sur le territoire français dans les 10 à 20 ans à venir ?**
- 6. Les financements de la recherche sur le territoire français seront ils garantis par une couverture d'une compagnie d'assurance ou une banque française ?**
- 7. Quelles garanties seront-elles données aux PME françaises sous-traitantes d'ALSTOM impliquées dans le développement de notre filière industrielle nucléaire ?**

Celles-ci, à travers leurs associations (PFCE, PFME, PNB), ont adressé dès le 6 mai dernier une lettre au Président de la République pour faire part de leurs craintes. En effet, le rachat de la branche énergie d'ALSTOM par GE ou Siemens risque d'avoir pour elles des conséquences catastrophiques car les deux repreneurs potentiels disposent chacun de leurs sous-traitants spécialisés. Cette transaction pourrait permettre aux concurrents étrangers de ravir des parts de marché à nos PME et ETI. Or, le chiffre d'affaire que celles-ci réalisent avec ALSTOM est parfois vital pour certaines d'entre elles. Ainsi, la cession de ces activités pourrait avoir un effet déplorable sur le tissu industriel des sous-traitants qui ont investi sur des marchés qui risquent dorénavant de leur être fermés au profit d'autres.

8. Que va-t-il advenir de l'activité Satellite Tracking Systems aujourd'hui intégrée dans ALSTOM Power ?

Personne ne parle de [cette petite filiale](#) de la branche Energie du groupe, basée à Grenoble, comprenant 540 salariés, qui relève du domaine stratégique. En effet, elle est spécialisée dans les systèmes de repérage par satellite depuis près de 40 ans, activité héritée de sa filiale Neyrpic.

Elle fournit notamment le Centre militaire d'observation par satellites[1] (CMOS), installé sur la base de Creil - qui opère, entre autres, au profit de la Direction du renseignement militaire (DRM) -, mais également des entreprises stratégiques comme Thalès Alenia Space, Thalès Joint & Land Control, Ineo Defense Suez, Astrium, DCNS, France télécom, Eutelsat, Metracom, ainsi que de nombreux clients export. Cette filiale compte ainsi 900 systèmes installés dans plus de 70 pays.

C'est indubitablement un joyau stratégique et une cible de choix pour les Américains, qui cherchent à assurer leur domination absolue dans le domaine du renseignement et du contre-renseignement spatial, en éliminant tout concurrent en la matière. Nous sommes là dans un enjeu de puissance qui n'a plus rien à voir avec les logiques de marché. La présence de cette filiale au sein de la branche Energie convoitée par GE est loin d'être anodine. Ainsi, contrairement aux affirmations du groupe, [il existe à la fois des activités stratégiques \(systèmes de repérage par satellite\) et critiques \(turbines pour les centrales nucléaires et la marine nationale\)](#) au sein d'ALSTOM Power. Il est donc plus que coupable de vouloir les dissimuler et les céder.

On ne peut manquer de s'interroger sur les vraies raisons de la vente massive d'activités rentables et, pour partie, stratégiques. Les dirigeants d'Alstom auraient-ils agi sous la contrainte d'une affaire de corruption[2] comme le laissait entendre il y a quelques jours *Le Canard Enchaîné* ? Connaissant les pratiques anticoncurrentielles de nos « partenaires » d'outre-Atlantique, il n'y aurait à cela rien d'étonnant...

Quoi qu'il en soit, il est indispensable de ne pas considérer la vente des activités d'Alstom comme une fatalité inéluctable. Il n'y a aucune urgence. Au contraire, nous devons réfléchir posément, en prenant en compte l'ensemble des dimensions et des enjeux du dossier, aux moyens de garder Alstom français.

[1] Le CMOS utilise notamment 12 nouveaux systèmes de poursuite de satellite Neyrpic@4100.

[2] Ce fait est évoqué au point 4 (« Facteurs de risques) du DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2012/13 d'ALSTOM, rubrique « Risques juridiques », « Allégations de pratiques anticoncurrentielles et de paiements illicites », page 161.

